

L'ÉTOILE DU NORD

Imprimé et publié par
ALBERT GERVAIS.
ABONNEMENT
UN AN, PAYÉ D'AVANCE 50 CTS.
À LA FIN DE L'ANNÉE 75 CTS.

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants. En faisant changer votre adresse, ne pas oublier d'indiquer le nom de l'endroit d'où vous partez. Ce point est très important.

L'ÉTOILE DU NORD
(—)
JOLIETTE, JEUDI, 18 JUILLET 1895

A nos abonnés

Étant sur le point d'ouvrir de nouveaux livres avec la nouvelle année que L'Étoile du Nord va commencer dans quelques jours, nous faisons un pressant appel à tous nos abonnés, et les prions de bien vouloir régler leurs arriérés d'abonnement. Nos aimables lecteurs qui se sont laissés arrêter dans leurs comptes comprendront, nous en sommes certains, notre appel, et nous feront parvenir immédiatement ce qu'ils nous doivent; nous voulons éviter, autant que possible, toutes difficultés; il est toujours pénible de faire appel à la loi pour se faire payer ses comptes.

Donc, un peu de bonne volonté chez les abonnés arriérés dans leur compte et cela évitera à chacun des désagréments.

Commissaires d'Écoles

Lundi dernier, le 15 juillet, il y eut au bureau du Secrétaire-Trésorier, B. Vézina, Eer, N. P., une séance des commissaires d'écoles de cette ville, à laquelle assemblée étaient présents MM. Ald. Charland, Pierre Chevalier, Albert Gervais, James Piette et André Trudeau.

Sur motion de M. Albert Gervais secondé par M. André Trudeau, la présidence fut votée à M. Pierre Chevalier, et M. Vézina fut prié de continuer dans la charge de Secrétaire-Trésorier qu'il remplit depuis au-delà de 30 ans à la satisfaction générale. Mais ce monsieur a offert sa résignation qui est restée sur la table jusqu'à la séance prochaine.

Messieurs Alexandre Rivard et Edouard Thériault, de cette ville, ont été nommés auditeurs des comptes pour la présente année. Monsieur le Secrétaire-Trésorier soumet alors l'état financier de la corporation scolaire; lequel, sur proposition, fut référé aux auditeurs pour examen.

M. Gervais, secondé par M. Charland, propose ensuite un vote de remerciements à M. le Dr M. S. Boulet, pour la manière habile, impartiale et désintéressée avec laquelle il a présidé à ce bureau pendant les neuf dernières années. Cette proposition fut adoptée à l'unanimité.

Compagnie de prêts et de placements.

Les statuts de Québec, pour 1895, contiennent l'incorporation d'une compagnie dont le but est de prêter de l'argent à ceux qui désirent construire en leur offrant des facilités de remboursements. En effet cette compagnie prête pour un terme de huit ans, des sommes pas moindre que cent dollars et que l'emprunteur peut remettre, capital et intérêts par paiements mensuels de \$1.50 par chaque cent piastres empruntée. Le taux d'intérêt est de six par cent.

Depuis plus d'un an, cette compagnie fait des affaires à Montréal qui en est le siège principal dans la Province de Québec. Le Président de cette compagnie à Montréal, est M. A. N. Hurteau, échevin et grand commerçant de bois. Parmi ses actionnaires, on y voit des noms de personnes très riches et très versées dans la finance et qui, par leur habileté en affaires sont toute une recommandation auprès de ceux qui ont de l'argent à placer et qui désirent en retirer le plus grand profit possible.

Cette compagnie de prêts et de placements a par sa charte, le droit d'établir où elle le désire, des bureaux de direction qui sont chargés de collecter, chaque mois, la mise ou souscription de chaque actionnaire. Au mois de Juin dernier un bureau de la compagnie de prêts et de placements a été formé à Joliette. Les principaux officiers de ce bureau sont MM. J. B. A. Richard, Dr Sheppard, C. G. H. Beaudoin, notaire et A. L. Marsolais, avocat et Greffier de la ville.

Voici les grandes lignes de la formation de ces bureaux de direction et des moyens de devenir actionnaires de la compagnie.

Les officiers d'un bureau local doivent souscrire dix actions de cent piastres chacune et ceux qui

en veulent être directeurs doivent souscrire le même nombre de parts. Les autres actionnaires peuvent souscrire une part ou action et plus jusqu'à deux cents. Ainsi personne ne pourrait posséder dans cette compagnie plus de \$20,900. En souscrivant une ou plusieurs actions, l'actionnaire paie une piastre par cent comme droit d'entrée et il doit verser, le premier jour de chaque mois soixante cents par part ou action et ce pendant huit ans, ou pendant autant de temps qu'il en faudra pour que le capital versé et les intérêts accumulés aient produit cent par cent sur chaque action, mais il est certain que l'actionnaire ne paiera pas plus de \$58,60 pour chaque cent piastres souscrit et qui lui seront remboursés au bout de huit ans ou avant cette époque.

Les personnes désirant prendre des parts dans cette compagnie obtiendront de plus amples informations en s'adressant aux officiers en premier lieu nommés.

Grande Fête à Joliette

LE 16 JUILLET 1895.

Cinquantenaire de profession religieuse de la Révérende Mère Elizabeth, Supérieure Provinciale à l'Hôpital St-Eusèbe.

Grand'messe à 9 heures A. M. à la chapelle Bonsecours, chantée par Messire P. Beaudry, curé; Diacon: Révérend Père Roberge, C. S. V.; Soudiacon: Révérend J. A. Bertrand, chapelain de la Providence Maison-Mère, à Montréal.

Sermon par Messire F. A. Bailly, Curé de Rawdon. Assistaient au chœur: Messieurs Révérends C. Beaudry, Supérieur du Collège, P. Michaud, O. Joly, J. Masse, C. S. V., F. X. Lavallée, J. Lafortune, J. Chicoine, A. Brien.

Mesdames juge Baby et Dr A. Beupré firent la collecte, qui fut abondante.

A l'issue de la messe, rénovation solennelle des vœux de la jubilaire, entre les mains du Révérend C. Beaudry, supérieur des Cleres St-Viateur. La jubilaire dans cette cérémonie est accompagnée de la Révérende Sr Jean Baptiste, résidant à Joliette depuis nombre d'années et comptant elle-même 48 ans de vie religieuse.

Cinquante religieuses sont réunies pour la circonstance. Un grand nombre de dames assistent à la messe.

A 2 heures P. M. en présence des messieurs du clergé ci-haut nommés et de plus de 250 dames, les orphelines présentent à Mère Elizabeth les hommages de circonstances. Après l'hommage des orphelines et des dames, réponse par M. le curé de Joliette. La fête est couronnée par la bénédiction du T. S. Sacrement. Mademoiselle Labrèche a bien voulu se charger de la partie musicale avec le concours des Demoiselles Beupré, Olivier et Davis; cette musique composée de mandoline, guitare et grelots réunis, a charmé l'auditoire.

Concours agricole

Lundi prochain le 22 juillet courant aura lieu la visite des terres de ceux qui désirent prendre part aux concours de grains sur pied et de légumes, établis, cette année, par le cercle agricole de la paroisse de St-Charles Borromée.

Ceux qui désirent concourir sont priés de donner leur nom à M. A. Fontaine secrétaire du cercle agricole de la paroisse de St-Charles Borromée.

Au cimetière

S'il est attristant de constater avec quelle rapidité se remplit notre nouveau cimetière, il est consolant de voir avec quel soin on conserve le souvenir de ses chers défunts. Nous avons déjà mentionné dans ce journal, quelques uns des monuments érigés dans la nouvelle nécropole, et nous en avons remarqué un tout dernièrement qui mérite une mention toute spéciale, c'est celui élevé à la mémoire de Mme Urgel Piché et des membres de sa famille.

Le monument est un très joli bloc en granit, très bien travaillé et finement poli; il y a certainement de l'art et du goût dans ce travail. Elevé presque au centre du cimetière, il frappe de suite les regards et fixe l'attention.

Une jolie rangée de pierres de taille entoure le terrain destiné à la sépulture des membres de la famille U. Piché.

Le monument sort des ateliers de M. Lacroix, des Trois-Rivières; la pierre de taille, des ateliers de M. Edouard Lauzon, de Joliette.

Réception à de jeunes Avocats.

Les étudiants de cette ville, les membres du barreau, de "l'Alliance Nationale" et de "l'Harmonie de Joliette", avaient décidé, en apprenant l'admission de leur jeune ami, M. Alexandre Guibeault à la pratique du droit, de lui faire une réception tout intime. Aussi jeudi soir, en arrivant à Joliette, ce Monsieur fut-il conduit dans les salons de l'Hôtel Royal de M. Pierre Chevalier, aux joyeux accords de notre Fanfare, pour y recevoir les félicitations exprimées des organisateurs de cette petite fête. Plusieurs amis s'étaient joints aux groupes déjà nombreux des avocats, des étudiants, des membres de la Fanfare et de "l'Alliance", dont M. Guibeault est un des premiers officiers.

M. J. Martel donna lecture de l'adresse que nous publions plus loin, et comme on remarquait avec un plaisir presque inattendu M. Adhémar Rivet, qui vient lui aussi d'être admis au Barreau, aux côtés de son jeune confrère, M. Martel dit que l'assemblée devait être heureuse de l'associer à la fête puisqu'il était lui aussi l'un des nôtres, l'un de nos jeunes concitoyens qui avaient fait honneur à notre ville et à notre paroisse aux récents examens, et qu'elle devait profiter de la circonstance pour lui offrir également ses plus chaleureuses félicitations sur les brillants succès qu'il avait remportés.

MM. Guibeault et Rivet surent répondre dans les meilleurs termes et furent vivement acclamés.

La veillée continua avec le plus bel entrain; la Fanfare exécuta plusieurs jolis morceaux de son répertoire; la gaité la plus franche ne cessa de régner un seul instant. Vers la fin de la soirée les convives prirent part à un réveillon choisi.

Il y eut plusieurs discours prononcés à propos de la fête et des héros du jour, entre autres par MM. J. M. Tellier, avocat et M. P. P., J. A. Renaud, avocat et patron de M. Guibeault; C. A. Cornélius, avocat, C. R.; J. A. Guibeault et Adh. Rivet, avocat; L. P. Ducharme, étudiant, etc., etc.

Les éditeurs des journaux locaux étaient présents. Voici l'adresse qui fut présentée à M. Guibeault:

A J. ALEXANDRE GUIBEAULT, ECR., AVOCAT.

Cher confrère et bien cher ami, Une dépêche bien laconique, reçue en cette ville lundi après-midi, nous apportait une nouvelle bien agréable et nous annonçait un bien joyeux événement.

Nous savions qu'un jeune homme de notre ville, un enfant de notre paroisse, estimé de tout le monde, couronné des plus brillants succès sur les théâtres de notre collège, et faisant concevoir à ses parents et à ses amis les plus belles espérances, était parti, bien armé, bien aguerri, plein de confiance, pour affronter le feu toujours redoutable des examens sévères du barreau; et ce télégramme, si vivement attendu, venait, en moins de dix mots, changer notre confiance en certitude; «de loin vous nous serriez la main; vous étiez avocet»

Cette nouvelle fit rapidement le tour de la ville; des mains de votre patron tout heureux, elle passait aux mains de votre famille toute ravie, aux mains de vos proches, de vos connaissances, de vos amis, de vos confrères, de vos frères de "l'Alliance Nationale", de vos dévoués amis de "l'Harmonie de Joliette", de vos compagnons de dévotion.

Il leur tardait, — il nous tardait à tous de venir vous serrer la main à notre tour et de vous offrir nos meilleurs compliments et nos plus chaleureuses félicitations, au seul membre de la brillante carrière qui s'ouvre devant vous.

Laissez nous donc, mon cher monsieur, «savant confrère», vous dire dans toute la sincérité de notre âme combien nous apprécions hautement les succès que vous venez de remporter et avec quelle ardeur nous vous souhaitons le plus heureux avenir que vous assuriez d'aillurs des talents remarquables, des études solides, l'amour du travail, une application constante, et surtout une conduite régulière.

Ce sont pour nous autant de titres incontestables à notre estime, à notre amitié; pour vous ce sont autant de gages infailibles des plus beaux succès.

Votre nouvelle condition sociale n'altère en rien les bons rapports que vous avez eus jusqu'à ce jour avec chacun de nous; les liens de l'estime et de la considération qui nous unissent ne seront que renforcés davantage; le barreau s'honore à bon droit de compter un nouveau membre «l'Alliance» aura un défenseur digne de plus à son service; «l'Harmonie» sera toujours avec vous dans les meilleurs termes et les meilleurs tons; et vos anciens compagnons de dévotion vous remercieront — en s'en encourageant, — du bel exemple que vous leur avez donné.

Les clients ne tarderont pas à vous honorer de leur confiance et à vous faire recueillir les fruits abondants que ne manque jamais de produire la bonne sémence d'une jeunesse studieuse, laborieuse et réfléchie.

Pour nous, «savant ami», nous serons toujours heureux et fiers de nous rappeler plus tard, — en applaudissant à vos succès, — que le onze de juillet 1895, nous étions venus vous saluer bien cordialement et vous féliciter chaleureusement à votre entrée dans une aussi belle carrière.

Joliette, 11 juillet 1895.

Bois à vendre.

M. Joseph Belleville, propriétaire du moulin à scie, situé au village de Ste-Emmélie de l'Énergie, offre en vente toutes sortes de bois, tels que madriers de pin, planches de pin, de pruche, d'épinette, bardeaux de cèdre, Clapboard. Dépôt à Joliette, chez M. H. Leprohon, marchand. Vente au plus bas prix. 18 juil. 4f.



M. J. Alcide Chausse
Montréal, P. Q.

Une Médecine Merveilleuse

Chaque fois que l'on en fait un Bon Essai la Hood fait ses Preuves

La lettre suivante est de M. J. Alcide Chausse architecte et arpenteur, No 153 rue Shaw, Montréal, Canada:

"C. I. Hood & Co, Lowell, Mass.:

"Messieurs: — Je prends de la Hood's Sarsaparilla depuis environ six mois et je suis heureux de dire qu'elle m'a fait beaucoup de bien. En mai dernier je pesais 152 livres, mais depuis

HOOD'S Sarsaparilla GUERIT

que j'ai commencé à prendre de la Sarsaparille de Hood mon poids a augmenté à 163. Je crois que Hood's Sarsaparilla est une médecine merveilleuse et en suis bien satisfait." J. ALCEIDE CHAUSSE, Montréal, Canada.

Hood's Pills guérissent toutes les maladies du foie, la bile, la jaunisse, etc. 25 cents.

CHRONIQUE

Nous venons de recevoir le supplément illustré du Dictionnaire des dictionnaires de Mgr Paul Guérin. Par son abondance, sa variété et son exactitude, l'illustration constitue une innovation véritable. Les tableaux en couleurs sont absolument inédits. La carte indiquant le ciel d'été côté nord et côté sud, est très bien réussie. Et que dire de tous ces mots alignés et groupés, gouvernés, nivelés, tyrannisés par la lettre alphabétique? L'on ne saurait se passer d'eux, alors même que, comme M. Jourdain, tout le monde ferait de la prose sans le savoir. C'est ce qui donne tant de crédit aux dictionnaires. Aussi, disons qu'il y en a pour tout le monde et pour tous les goûts: grave et solennelle encyclopédie pour les savants et les chercheurs qui ont la patience et le temps d'en approfondir la méthode; petit dictionnaire de poche, oracle moins prolix, conseiller moins imposant, quelque chose de portatif comme un trousseau de clefs ouvrant mille serrures pour les ouvriers et ceux qui préfèrent savoir et apprendre un peu de tout.

Nous sommes dans un siècle de travail constant. Jamais il ne s'est édifié laborieusement un si grand nombre d'œuvres compactes et massives. Mais ces encyclopédies se défient vite. Tout marche, tout progresse, tout change aussi. La langue n'est jamais faite. Les dictionnaires qui prétendent la saisir au dernier point de sa formation sont à recommencer perpétuellement. Donc rien ne demeure à l'état fixe, la rénovation s'impose. Les lois se transforment, la politique change d'aspects, les mœurs se modifient, les arts et les lettres ont aussi leurs glorieuses révolutions.

De plus, notre siècle a poussé très loin toutes les sciences. Malgré tous les défauts qu'on lui reproche avec vérité, il convient de rendre justice aux bonnes applications qu'il a su faire des sciences positives.

L'électricité a donné lieu à des inventions et à des perfectionnements essentiellement étonnants. La littérature s'est déployée, pleine d'indépendance et de curiosité. La critique fine et caustique continue son œuvre, j'entends ici la critique juste et raisonnée. Dans tous les pays, la liberté de la presse est reconquise et la critique y a ses coudees franches. Seulement, en Canada, il n'est pas toujours bon de dire la vraie vérité, même lorsqu'on agit avec loyauté — les lois ne permettent pas cela. — Il faudra que ces lois changent... sans doute le siècle à venir s'en occupera!

Le roman — de même que la critique — a pris un nouvel essor. Il a révélé des parties de l'âme qu'on ignorait, des classes sociales qu'on n'avait jamais décrites.

Il a fait parade de pensées étonnantes et d'allures vraiment confuse, incohérente, mais néanmoins digne d'intérêt.

Dans notre pays, le seul roman digne de ce nom est sans contredit *Pour la Patrie* de M. Tardivel.

M. Tardivel est un écrivain de talent qui a une idée parfaitement juste de la société présente. Il semble nous montrer la société future sous un aspect plein de grandes vé-

rités aussi. Qu'on lise *Pour la Patrie*, ça vaut la peine.

La poésie qu'on a cultivé en France sur une grande échelle, est presque nulle ici. Par-ci, par-là, quelques pièces très bien faites de MM. Chapman et Lemay, et c'est tout. M. Fréchette semble se reposer sur ses lauriers! Mais si nous avons été si pauvres en productions littéraires, d'un autre côté, nous avons fait quelques pas en avant quant à la connaissance de la langue française. Nous écrivons et parlons mieux qu'il y a vingt-cinq ans. Les leçons de Lusignan nous ont quelque peu servi. Le journalisme se corrige. La jeunesse étudie, elle est à tailler sa bonne plume. Espérons que nous aurons beaucoup de bonnes productions à énumérer plus tard.

D'ailleurs nous avons dans le Dictionnaire des dictionnaires tout ce qu'il faut pour augmenter notre savoir. Ce dictionnaire est venu juste à temps, à la fin d'un siècle. Ce sont les innovations reconnues, les faits accomplis, les résultats qualifiés, les découvertes certaines qu'il enrégistre. C'est une encyclopédie complète: médecine, droit, économie domestique, musique, art byzantin, armes, artillerie, broderie, distillerie, hippologie, machines agricoles, paléontologie, bicyclisme, etc, etc, tout y est concentré dans un cadre excessivement large pour un dictionnaire. D'ailleurs on doit concevoir que 10,500 pages remplies, doivent contenir quelque chose!

Z. P.

L'Industrie Laitière

Dans le Comté de L'Assomption.

Un estimable correspondant nous envoie les chiffres intéressants qui suivent:

Le revenu de l'industrie laitière dans le comté de L'Assomption pour l'année 1893 a été de \$102,925,98.

Pour l'année 1894, le revenu a été de \$109,322,21, réparti comme suit:

St-Roch l'Achigan.....	\$ 5,390,64
L'Épiphanie.....	8,100,00
Lavaltrie.....	4,317,20
St-Paul l'Érmité.....	16,095,38
St-Lin.....	11,869,97
St-Henri de Mascouche..	13,771,79
St-Sulpice.....	14,248,11
Lachenaie.....	8,838,22
L'Assomption.....	19,696,10

Une partie de L'Assomption et Repentigny.....

Rapports non produits.

Total..... \$109,322,21

St-Thomas

M. André St-Jean, bourgeois, est décédé en cette paroisse, la semaine dernière, à la résidence de M. André Roy son gendre. Il était âgé de 90 ans et 3 mois.

Le cirque à Montréal

Le cirque de Barnum et de Bailey visitera Montréal les 22 et 23 de ce mois.

La parade dans les rues, fera voir un spectacle grandiose: des tableaux vivants, représentant les souverains du monde, entourés de leur cour. Le cirque annonce deux immenses ménageries, 50 acrobates, 20 clowns, 300 acteurs, 400 chevaux et 100 chariots. Les représentations se donneront rue Ste-Catherine, sur l'ancien terrain des Shamrocks.

Billets d'admission en vente à Joliette par MM. Provost & Piché, agents.

La question des écoles

La législation réparatrice ajournée à la prochaine session.

Au sénat, la semaine dernière, sir McKenzie Bowell a fait la déclaration suivante, concernant la question des écoles du Manitoba.

Le Sénateur SCOTT demande si le chef du gouvernement est en mesure d'informer la Chambre, sur la politique qu'il a l'intention de suivre, en ce qui regarde la question des écoles du Manitoba.

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE
Sir MCKENZIE BOWELL, en réponse au chef de l'opposition dit qu'il est prêt à faire connaître la décision à laquelle le gouvernement est arrivé sur la question des écoles du Manitoba.

Le gouvernement a considéré la réponse de la législation manitobaine au remedial order du 21 mars dernier, et après l'avoir soigneusement examinée, il en est arrivé à la conclusion suivante.

Quoiqu'il y ait divergence d'opinion sur la signification de la réponse en question, le gouvernement croit qu'elle peut être interprétée comme comportant l'espoir d'un règlement amical, par la législature du Manitoba. Le gouvernement fédéral ne veut prendre aucune ac-

tion qui soit interprétée comme voulant contrecarrer ce règlement amical.

Le gouvernement a considéré de plus les difficultés que comporterait la préparation d'une loi aussi importante, sur une question, devenue si délicate et si difficile à régler, dans les derniers moments de cette session.

Le gouvernement a alors décidé de ne pas demander au Parlement de s'occuper à cette session d'une loi réparatrice.

Le gouvernement s'enquerra du gouvernement manitobain s'il est disposé ou non à donner justice à la minorité Catholique de cette province, sans qu'il soit nécessaire pour le gouvernement du Canada, de s'occuper de cette question.

Une session du présent Parlement sera convoquée pour se réunir pas plus tard que le premier jeudi de janvier prochain. Si à cette époque le gouvernement du Manitoba n'a rien fait pour rendre justice à la minorité, le gouvernement sera alors en position de faire adopter une loi réparatrice qui donnera justice à cette minorité.

La mesure réparatrice sera basée sur le jugement du Conseil Privé et le remedial order du 21 mars 1895.

Cela indique d'une manière claire et suffisante la politique du gouvernement fédéral, sur cette importante et délicate question. Il appartient au Parlement du Canada et au peuple du pays de dire s'ils approuvent ou non cette politique.

STE-BÉATRIS

Monsieur J. B. Avila Richard a donné une intéressante conférence dimanche dernier, dans la belle salle de M. Jos. Boucher. Il y avait beaucoup de personnes présentes. Monsieur le curé de la paroisse, le révérend M. Meunier honorait l'assemblée de sa présence. Monsieur Narcisse Champagne de St-Charles Borromée qui accompagnait M. Richard adressa quelques mots qui furent bien goûtés.

Monsieur Richard s'est rendu ici, sur l'invitation du cercle agricole de cette paroisse.

La Banque du Peuple

La Banque du Peuple a suspendu ses paiements hier après-midi. La panique qui s'était emparé des déposants depuis une semaine et le "drainage immense pratiqué par tous ceux qui avaient des fonds à cette banque et à ses succursales ont contraint le bureau de direction à prendre cette détermination extrême.

Dans ces circonstances rendues implacables par l'affolement public c'était la seule sage et prudente résolution à prendre.

La Banque du Peuple a maintenant trois mois devant elle pour tirer sa position au clair, pour s'asseoir et reprendre l'ancien équilibre et pour se bien mettre en état de faire face à la situation.

Le public est prié de ne pas s'emballer. Chaque billet de la Banque du Peuple vaut encore cent cents par dollar et cette suspension de paiements, qui n'est que temporaire, aura pour effet d'améliorer la position de la Banque, qui n'était plus tenable depuis une semaine.

Les déposants n'ont rien à craindre et il ne faut pas avoir peur des billets de la Banque du Peuple en circulation, car il faut compter avec les responsabilités et les garanties du gouvernement et avec la "Bank Circulation Redemption Fund."

En outre, la responsabilité personnelle des actionnaires doit contribuer à calmer les plus alarmés. On peut être sûr d'une chose, c'est que la Banque du Peuple triomphera de cette crise et que personne ne perdra un sou. — *Le Monde*.

Les élections en Angleterre

Les retours des élections générales en Angleterre accusent un gain de dix-neuf sièges pour les conservateurs.

Jusqu'à présent, ont été élus: 149 conservateurs, 22 unionistes, 25 libéraux, 4 anti-parnellistes et 4 parnellistes.

Au nombre des candidats unionistes élus figure l'explorateur Stanley.

Sir Wm. Harcourt, l'ex-chancelier de l'Echiquier a démenti la rumeur qu'il allait se retirer de la politique.

Arrosage des rues.

Une requête nombreusement signée a été présentée hier soir au Conseil de Ville demandant de faire arroser les principales rues et les places publiques de notre ville. La requête a été prise en considération, et nous avons tout lieu d'espérer qu'elle sera accordée.

Prix spéciaux au Collège Joliette

Dans notre compte-rendu de la dernière séance au Collège Joliette, nous annonçons que nous publierons la liste des prix spéciaux décernés aux élèves de cette maison, aussitôt que nous l'aurions reçue. Nous pouvons aujourd'hui la faire connaître à nos lecteurs.

Il nous aurait été agréable de publier la liste complète des prix et récompenses décernés aux élèves des différentes classes et des différents cours du collège, mais l'espace malheureusement nous manque. Nous publions cependant les suivants :

PRIX DUPONT

Ce prix d'une valeur de cinq piastres, (\$5.00) présenté par le Rév. J.-D. Dupont, P'tre, Curé de Saint Paul de Joliette, pour un concours de mémoire sur les classiques français, ouvert aux classes de Rhétorique, Belles-Lettres, décerné à Joseph Lavallée, Belles-Lettres, Berthier.

MENTION HONORABLE

Léandre Plante, Belles-Lettres, Berthier.

CONCOURS DE MÉMOIRE

Prix accordés par le collège pour un concours de mémoire sur les fables de La Fontaine, ouvert aux classes de Syntaxe latine et des éléments latins. 1er prix : Joseph Fréchette, Syntaxe latine, Saint-Félix de Valois. 2e Wilfrid Fernet, éléments latins, Saint-Thomas.

PRIX D'ÉLOQUENCE

Offert par le Collège pour la correction du langage, décerné à Joseph Piette, Philosophie, 1ère année, Sainte-Elisabeth.

MENTION HONORABLE

Adélaïde Dubeau, Saint-Ambroise; Clovis Laurendeau, Saint-Gabriel; Joseph Landry, Saint-Cuthbert; Rodolphe Lavallée, Saint-Félix de Valois.

PRIX CHEVALIER

Offert par M. Pierre Chevalier, de Joliette, à l'élève le plus méritant en grammaire française et en calcul mental, dans la classe de Syntaxe française, décerné à Josephat Roy, Syntaxe française, Saint-Norbert.

MENTION HONORABLE

Lionel Dugas, Holyoke; Albert Chevalier, Joliette.

PRIX DE MUSIQUE

Offert par des anciens élèves prêtres, à l'élève qui a obtenu le meilleur succès dans la fanfare, décernée à Alphonse Ouellette, philosophie, 1ère année, Saint-Pierre-aux-Liens.

MENTION HONORABLE

Dolphis Dufault, philosophie, 2e année, Saint-Esprit.

PRIX LAVALLÉE valant \$10.00

Offert par le Rév. F.-X. Lavallée P'tre, pour les meilleurs examens en Versification, sur les langues latine, grecque, française, et anglaise, (grammaires complètes et thèmes) décerné à Arthur Giguère, Saint-Rémi.

MENTION HONORABLE

Félix Poirier, Saint-Félix de Valois; William Boisjoli, Lavaltrie; Aristide Trudeau, Saint-Michel; Cuthbert Poirier, Saint-Félix de Valois; Cléophas Trudeau, Saint-Michel; Pierre Laporte, Saint-Norbert; Henri Renaud, Joliette; Apollinaire Ferland, Joliette; Joseph Deblois, Joliette; Alfred Beauchamp, Sainte-Julienne.

PRIX PRUD'HOMME valant \$20.00

Offert par le Rév. R. Prud'homme, P'tre, curé de Schuylersville, à tirer au sort par les élèves de philosophie qui ont obtenu le titre de Bachelier, gagné par Moïse Clairoux, philosophie, 2e année, Saint-Henri, Montréal.

PRIX JOLIETTE

Fondé par MM. A. Baril et R. Bonin, Prêtres professeurs, et MM. J. Asselin, M.-D., A. Foucher, M.-D., E. Lacasse, C. S. V., L. Masse, M.-D., élèves de belles-lettres le plus méritant en littérature, décerné à Emery Ladouceur, Sainte-Béatrix.

PRIX DUGAS. UNE MONTRE EN ARGENT

Fondé par Monseigneur M. Dugas, Protonotaire Apostolique, curé à Cohoes, N. Y., pour encourager l'étude de la grammaire française, décerné à Joseph Bérard, Rhétorique, Maskinongé.

MENTION HONORABLE

André Plante, Philosophie, 2e année, Saint-Jean Bte; Emery Ladouceur, Belles-Lettres, Sainte-Béatrix; Moïse Clairoux, Philosophie 2e année, Saint-Henri, Montréal.

PRIX BEAUDRY 25.00

Offert par le Rvd P. Beaudry, P'tre, curé de Joliette, pour encourager l'étude de l'histoire et de la

géographie du Canada, décerné à Rodolphe Lavallée, Rhétorique, Saint-Félix de Valois.

MENTION HONORABLE

Arthur Pelletier, Rhétorique, Ste-Mélanie.

PRIX LÉON XIII, MÉDAILLE

Offert par S. S. Léon XIII, pour le meilleur succès en philosophie, décerné à Moïse Clairoux, Philosophie, 2e année, Saint-Henri, Montréal.

MENTION HONORABLE

Arthur Derome, Philosophie 2e année, Saint-Jacques le Mineur.

Pour le teint il n'y a rien de mieux que la Salsepareille d'Ayer Elle donne le coloris de la santé au visage pâle et blême.

Choses et Autres

Le steamer "Norwegian", qui est parti lundi, de Montréal, pour Glasgow, avait dans sa glacière 49,000 livres de beurre de qualité supérieure. Le transport de ce beurre a été confié à ce steamer à la condition qu'il le rendrait à destination sans qu'il ait subi aucune avarie. Le marché au beurre, aussi bien que celui du fromage, est loin d'être bon cette année. Le développement du système des crémèries a augmenté la production du beurre plus vite que l'augmentation de la consommation.

Si en conséquence on pouvait parvenir à se créer un marché étranger pour le surplus de notre production cela serait d'un grand avantage. Notre beurre va être placé sur le marché de la Grande-Bretagne en concurrence avec les meilleurs produits de l'Europe et de l'Australie, mais il n'y a pas de raison de croire que nos cultivateurs ne peuvent produire d'aussi bon beurre que leurs concurrents de l'étranger.

M. Thomas Poirier, âgé de 35 ans, et son épouse, Flavilla Latulippe, de South Lowell, étaient à déjeuner, vendredi matin, vers 5,30 hrs, quand la foudre tomba sur leur maison et les tua tous deux. Leur quatre enfants étaient couchés au moment de ce coup terrible et n'ont pas eu de mal; le plus âgé n'a que 8 ans, et le plus jeune 13 mois. La foudre est entrée par la cheminée et a fait des dégâts pour \$200 ou \$300.

Une terrible conflagration a visité San Francisco (Californie), la semaine dernière. Cinquante édifices ont été détruits, et les pertes s'élèvent à \$1,500,000. Plusieurs personnes ont péri dans les flammes.

Crime affreux

Une mère égorge ses deux enfants

DANS UN ACCÈS DE JALOUSIE

Une dépêche de St-Jean, Terre-Neuve, en date du 16 rapporte que Agnès Conroy, la femme d'un fabricant de balais, dans un accès de jalousie a, hier soir, coupé le cou à ses deux enfants, âgés respectivement de six mois et de trois ans. Après ce crime, elle a tenté de se tuer elle-même.

On l'a transportée à l'hôpital, où les médecins ont bon espoir de la sauver.

Elle n'est pas folle, mais seulement jalouse et colère.

Revue Canadienne.

Paraissant le 1er de chaque mois

PAR LIVRAISON DE 64 PAGES

Formant à la fin de l'année un magnifique volume de 800 pages, orné de nombreuses gravures dans le texte.

L'abonnement à la *Revue Canadienne* est de deux dollars et demi pour le Canada et les États-Unis, quinze francs pour la France, shillings pour l'Angleterre.

PAYABLE D'AVANCE.

A VENDRE

Un emplacement comprenant 14 arpents, situé dans le village de St-Alexis Côté Montcalm et bâti de maison et autre dépendance et ci dessus érigé une boutique de tannerie en bonne opération est offert en vente. Conditions faciles et devront être vendus pour la moitié de la valeur. Pour plus amples informations s'adresser à M. Narcisse Leblanc, Prof., St-Alexis 18 juil 4f.

Aux Cultivateurs.

Les cultivateurs qui désireront se procurer des moutons reproducteurs, race Cotswold enregistrée, pourront s'adresser à M. Maxime Bourdon, Ste-Elisabeth, Comté de Joliette. Prix : de \$5.00 en montant. 18 juil. 1m.

ECHOS DE JOLIETTE.

—M. le dentiste Mercier sera à Joliette samedi, le 20 juillet.

—Le pain qui se vendait 16 centins se vend depuis hier 15 centins.

—Notre ami, M. Bruno Panneton, est en cette ville depuis ces jours derniers.

—MM. L. C. Rivard et J. A. Renaud, sont partis samedi dernier en bicyclette, pour Saratoga, N.-Y., distance de 249 milles.

—I y aura mercredi, le 31 juillet prochain, de grandes courses à Joliette; les programmes seront livrés au public, demain.

—Une médaille des enfants de Marie, en argent, a été perdue en cette ville, dimanche, le 30 juin. Prière de la remettre à ce Bureau.

—Une puissante Compagnie de cirque et ménagerie sera en cette ville, le 8 d'août prochain; le terrain de M. Glenny a été loué à cet effet.

—On nous informe que M. Stanislas Léveillé ouvrira bientôt, une boulangerie, en cette ville, à l'ancienne place d'affaires de M. Wilfrid Vézina.

—Monsieur et Madame E. G. Piché font part à leurs amis de la naissance de leur fils, né le 10 juillet courant, et qui reçut au baptême les noms de Gaspard Édouard.

—M. Louis Dessert et Alexandrina Dessert, élève du couvent de St-Ambroise de Kildare, ont quitté Joliette ce matin, en route pour Mosinee, Wisconsin. M. Dessert a paru enchanté de sa visite au Canada.

—Un jeune homme connaissant l'anglais et le français, de bonne éducation commerciale, pourra s'engager en s'adressant à M. Euclyde Dugas, marchand, à St-Jacques, comté de Montcalm. 16 mai jco.

—MM. Randall Davidson, surintendant de la Compagnie d'Assurance "The North British and Mercantile" et Henri de Salaberry, de Montréal, inspecteur de cette Compagnie, nous ont fait l'honneur de visiter nos bureaux, mardi dernier.

—M. Wilfrid Godin, fils de feu F. B. Godin, Eer, est décédé vendredi dernier, à l'âge de 36 ans, 9 mois et 12 jours. Les funérailles ont eu lieu lundi dernier, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. Il laisse pour déplorer sa perte, une épouse et 4 enfants.

—Durant le temps des foins et des récoltes, le commerce est moins bon qu'en autre temps; en conséquence M. Camille Labrière a décidé de faire une grande réduction sur les prix dans toutes les lignes de marchandise. Ainsi donc, grand sacrifice pour trois mois. Les acheteurs devront en profiter. 4f

—La semaine dernière, les pompiers de cette ville ont été appelés le même jour, chez M. A. Fontaine, avocat rue de Lanaudière, et chez M. Henrichon, tanneur, rue St-Antoine. La brigade a promptement répondu à l'appel. Heureusement, dans les deux cas, le feu avait été éteint par quelques seaux d'eau, avant que les pompiers se mirent à l'œuvre.

A l'occasion de sa dix-septième année qu'il commence, notre excellent confrère M. J. L. Mercier, propriétaire du *Quotidien*, de Lévis, publie un numéro spécial des plus intéressants.

Gravures superbement réussies, texte du meilleur goût, tant pour la forme que pour le fonds, rien n'y manque pour donner à cette édition de gala une haute valeur artistique et littéraire.

Nous en félicitons notre ami; nous lui souhaitons encore de nombreux anniversaires, puisqu'il sait les fêter si bien.

Le Rénovateur des Cheveux de Hall est le plus facile à appliquer, il est aussi le plus propre parmi les préparations rivales.

DECES

—A L'Erable, Illinois, le 4 juillet courant, M. Norbert Gravel, autrefois de Joliette, à l'âge de 40 ans, 3 mois et 24 jours.

—A Joliette, le 13 juillet courant, Marie Cécile, enfant de M. Charles Laporte, bijoutier, à l'âge de 8 mois.

—A Joliette, le 13 juillet courant, Marie-Ange-Adrienne, enfant de M. Damien Bazinet, à l'âge de 4 mois.

Le médecin lui conseilla

Un médecin jouissant d'une grande réputation, fut un jour demandé auprès de madame Deschêre, épouse de M. C. Deschêre, de la maison Thibault Frères. Cette dame était dans un état de faiblesse extraordinaire causée par la dyspepsie.

Le médecin lui conseilla de prendre trois verres de vin St-Michel par jour. Après avoir fait usage pendant un mois, elle fut complètement guérie et jouit maintenant d'une santé parfaite.

Ce vin contient tous les éléments nécessaires à rendre la digestion facile, à enrichir le sang et donner les forces perdues à la suite de longues maladies.

Le sang riche et rouge est produit aussi naturellement en prenant Hood's Sarsaparilla que la propreté corporelle est produite par l'usage libéral de l'eau et du savon. Ce grand purificateur chasse complètement le scrofule et les autres impuretés. Hood's Pills sont efficaces.

MARIAGE

—A Joliette, le 16 juillet courant, M. Philibert Leprohon, fils de M. Gaspard Leprohon, à Melle Adrienne Arbour. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révd M. F. X. Lavallée. Nos souhaits de bonheur.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

"North British and Mercantile," Sur la Vie et contre l'Incendie, ÉTABLIE EN 1809.

Bureau principal, - Montréal

RAPPORT ANNUEL POUR 1894. L'Actif de la Compagnie est maintenant de..... \$58,998,248 Non compris la balance du Capital non appelé. 10,315,000

Ce qui forme un actif total de..... \$69,313,248 Montant qui excède énormément l'actif de toute autre Compagnie d'Assurance Anglaise ou Canadienne. Le revenu total de la Compagnie pour 1894 a été de..... \$13,102,120

Les fonds investis par la Compagnie en Canada ont graduellement assumé de si grandes proportions que l'on peut, sans crainte appeler la Compagnie une Institution Canadienne.

Des sommes immenses ont été prêtées et sont encore à prêter aux différentes Communautés Religieuses de la Province de Québec et ailleurs et la Compagnie achète les debentures des différentes corporations municipales du pays.

Les fonds investis dans le pays se montent à \$5,297,598 —et toujours en augmentant.

J'attire votre attention sur le fait que, la Compagnie en vertu de son immense Capital et fonds accumulés (\$69,000,000) offre au public en général une sécurité absolue contre tout incendie quelque désastreux qu'il peut être.

De plus le bureau de direction composé de Messieurs T. Davidson, Gérard, W. W. Ogilvie, Meunier, Henri Barbeau, Banquier et A. Macnider, Banquier, tous bien connus par leur haute position sociale dans le Commerce et la Finance de ce pays et par leur parfaite honorabilité ajoute encore au prestige de la Compagnie.

La Compagnie assure les Propriétés de toutes descriptions contre le feu et cela aux taux les plus bas et qui défient toutes compétitions.

La Compagnie étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offre à ses assurés une sécurité absolue, et en cas de feu un règlement prompt et libéral.

Cette puissante Compagnie est représentée à Joliette, par M. L. A. Derome. Téléphone No 49.

DIRECTEURS EXTRAORDINAIRES AU BUREAU PRINCIPAL EDINBURGH

The Right Hon. The Earl of Strathmore.

The Right Hon. The Earl of Aberdeen, H. M. Governor-General of Canada.

The Right Hon. Lord Wolverton. The Hon. Lord Wellwood. The Right Hon. Lord Forbes.

The Right Hon. The Earl of Elgin G. M. S. I., G. M. I. E., Viceroy and Governor-General of India.

Encore du Nouveau.

Madame Piché venant de recevoir deux caisses de chapeaux contenant dix douzaines chacune, est en état de satisfaire toutes ses clientes, car la variété de ses formes n'est pas surpassable. On remarque entre autre le Napoléon et le Caporal, auquel une garniture élégamment jointe forme un chapeau tout-à fait distingué.

Un chasteuse invitation à toutes Dames ou Demoiselles qui désireront porter une coiffure élégante ou bon marché.

Mes remerciements d'avance à toutes les Dames qui ont bien voulu encourager Mme Piché jusqu'à présent et qui se proposent de continuer à l'avenir.

22nov. 1a Dmz G. PICHÉ.

Au Public

M. PHILIPPE MANSEAU, mécanicien, de cette ville, annonce au public de la ville et du district de Joliette, qu'il se chargera et exécutera, sous le plus court délai, toutes les réparations aux différentes machines, telles que : machines à coudre, bicycles et toutes sortes d'ouvrages de précision. Satisfaction complète sera donnée à tous, attendu que M. Manseau est en possession d'outils les plus perfectionnés. Adressez-vous à M. Manseau et vous aurez pour votre argent. Une visite est sollicitée.

PHILIPPE MANSEAU, Rue Notre-Dame, près du Couvent de la Providence, Joliette. 17 janv. 1a.

BONNE NOUVELLE!



M. Omer Perrault annonce au public qu'il a été nommé agent en remplacement de M. Arsène Roch pour la Compagnie Massey & Harris et qu'il vient de recevoir un char de faucheuses, moissonneuses, rateaux, etc., etc. et qu'il tient toutes sortes de morceaux pour réparation. M. Perrault s'engage à réparer toutes les machines à de bonnes conditions.

Modes! Modes!

Nous recevons la semaine prochaine 2 caisses de chapeaux les plus nouveaux pour être vendus à 50 cts dans la piastre. Inutile de dire que c'est parce que la saison est fort avancée que nous faisons de pareils efforts pour la satisfaction du public qui se plaint tant du besoin d'argent qui se fait sentir dans plusieurs endroits. Avec des prix comme les nôtres tout le monde peut acheter des chapeaux.

MME J. N. LANDRY.

VIN STE-EMELIE!

TONIQUE FORTIFIANT STIMULANT.

J. S. AYBRAM, JOLIETTE, P. Q.

Ce vin produit une grande quantité de sang, étant de pur raisin; il est le sauveur des personnes faibles de sang et de constitution malade.

—En vente chez— MM. R. Stafford, S. P. Champoux, G. Champoux, G. Lafortune, Camille Barrette, Joseph Roy, Joliette. 18juil.1m.

COLONNE DU "Bon Marché"

NOTRE VENTE DU MOIS DE JUILLET EST COMMENCÉE.

UNE VISITE

CHEZ NOUS

VOUS DONNERA DES ÉMOTIONS!!!

Nous ne pouvons pas détailler le rabais de toutes ces

MARCHANDISES.

Citons quelques prix :

Beaux bas à 7 cts. Coton à drap, double, pour 15 cts. Châlie à 5 cts. Etoffe à robe, double largeur, 15 cts.

Nos pratiques ont beaucoup de plaisir et de profits à venir choisir dans nos flanellettes en coupons ou nous donnons des valeurs à moitié prix.

N'oubliez pas que nous sommes la maison des Bas et des Gants par excellence.

Nous donnons toujours des présents.

GUIBAULT & GRAVEL,

BLOC LACHAPPELLE,

JOLIETTE.

J. A. MARTIN,

ARPENTEUR,

JOLIETTE.

BUREAU:—Rue de Lanaudière, en face du Couvent de la Congrégation. 13 juin 95. 1a.

A VENDRE

Un emplacement situé dans la paroisse de St-Alphonse, comté de Joliette, à un arpent de l'église, comprenant 70 pieds de longueur sur 100 pieds de profondeur, bâtie de maison, boutique à deux étages, granges et autres dépendances. Le tout en bon ordre. Vente à des conditions faciles et à très bon marché S'adresser à M. Joseph Thériault, St-Alphonse, comté Joliette. 18juil.1m.

<p>Comme tonique et Stimulant le Vin</p> <p>ST-MICHEL</p> <p>Est parfait, il donne la santé et la force, chasse la mélancolie, stimule le système musculaire et est très agréable au goût.</p>	<p>Comme Apératif, le Vin</p> <p>ST-MICHEL</p> <p>Est sans rival, il excite l'appétit et est bien supérieur aux Vermouths, Cocktails, Absinthe ou Bitters qui sont si nuisibles à la santé.</p>
<p>Comme Digestif, le Vin</p> <p>ST-MICHEL</p> <p>Est idéal, il est l'ennemi de la dyspepsie, il réchauffe l'estomac, facilite la digestion et met la bonne humeur au cœur.</p>	<p>Comme Remède, le Vin</p> <p>ST-MICHEL</p> <p>Est délicieux au goût : ses effets, pour guérir la Faiblesse ou la Dyspepsie sont infaillibles et immédiats, et le prix n'est qu'une bagatelle.</p>
<p>LE MATIN</p> <p>Lorsque vous vous levez, si vous vous sentez lourd, si le cœur est malade, et si vous êtes de mauvaise humeur et sans appétit, prenez un verre de</p> <p>ST-MICHEL</p>	<p>LE MIDI</p> <p>Si après votre repas vous sentez des gonflements d'estomac, si la respiration est difficile, si vous avez des étourdissements ou tout autre malaise, prenez un verre de</p> <p>ST-MICHEL</p>
<p>LE SOIR</p> <p>Si après une longue journée de travail les forces semblent vouloir vous abandonner, si vous êtes nerveux ou que l'estomac vous fatigue, prenez un verre de</p> <p>ST-MICHEL</p>	<p>LA NUIT</p> <p>Êtes-vous nerveux, avez-vous le cauchemar, votre sommeil est-il agité, une transpiration froide vous incommode-t-elle, prenez un verre de</p> <p>ST-MICHEL</p>

Feuilleton de L'ÉTOILE DU NORD No. 98

MALEDICTION d'un PERE QUATRIEME PARTIE

Les Mystères du Seuilon

IX PAUVRE LUCILE!

—Comment? —Le jour je resterais couchée dans ce bois, au plus épais du taillis, ce que je fais depuis un mois; la nuit, si vous le voulez bien, mon ami, nous nous rencontrerons et nous causerons de lui et d'eux.

Jean Renaud secoua la tête. —Lucile, chère Lucile, dit-il tristement, auriez-vous donc l'intention de continuer votre vie errante?

—Trois jours seront vite passés, répondit-elle avec un doux sourire.

—Non, non, cela n'est pas possible. Il y a deux chambres et deux lits dans la maison du berger; nous y habiterons ensemble; c'est là que nous attendrons le retour de Rouvenat.

Elle réléchit un instant; puis elle répondit: —Soit, je le veux bien.

—Ainsi, reprit-il, c'est dans le bois du Seuilon que vous vous tenez cachée depuis un mois?

—Oui.

—Oh! malheureuse enfant!... Mais comment avez-vous fait pour vivre?

—Les deux premiers jours je me suis contentée de boire de l'eau; mais, le troisième, je sentis plus durement les atroces souffrances de la faim; pour les calmer, je mangeai des feuilles d'arbre et de racines.

—Oh! c'est horrible, horrible! murmura Jean Renaud.

—J'avais un peu d'argent, continua-t-elle; il me reste même encore une dizaine de francs, j'aurais pu aller chercher des provisions à Frémicourt, à Seneure, à Civry ou à Artemont; j'aurais pu également mendier, comme je l'ai fait bien souvent depuis que j'ai été séparée de mon fils; mais la peur d'être reconnue m'a arrêtée. Non, je ne voulais pas... je serais plutôt morte de faim.

—A deux pas de la maison de votre père! s'écria douloureusement Jean Renaud.

Elle poussa un profond soupir.

—Votre voix, mon bon Jean Renaud, ne m'avait pas encore dit que la fatalité allait cesser de me poursuivre et que Dieu n'avait ratifié que pour un temps limité la malediction paternelle.

Elle reprit: —Le soir du quatrième jour, je rencontrai le vieux Frémy, l'aveugle de Seneure, conduit par son chien; il revenait de faire une longue tournée, sa hotte était pleine de morceaux de pain; il y avait aussi quelques tranches de lard et du fromage. Je lui achetai la moitié de ses provisions. Il fut enchanté d'avoir quelques pièces de monnaie, et moi j'avais assuré mon existence pour plus de huit jours.

Avant de nous séparer, lui pour continuer sa route, moi pour aller cacher mes vivres dans le bois, il fut convenu que tous les lundis, la nuit venue, j'irais le trouver à Seneure, dans sa cabane, et que je lui achèterais une partie de ce qu'on lui aurait donné le dimanche. Voilà, mon cher Jean Renaud, comment je ne suis pas morte de faim.

—Oh! Lucile, si votre père et Rouvenat savaient cela, ils mourraient de douleur!

—Jean Renaud, reprit-elle, est-ce que mon fils demeure habituellement à Paris?

—Oui.

—Il a un état, sans doute, il travaille!... Pourquoi est-il venu dans ce pays? Jean Renaud, le savez-vous?

—Oui, Lucile, et je vais vous le dire.

Aussi brièvement que possible, il lui raconta ce qu'il savait de l'histoire d'Edmond et de Jérôme Greliche.

Elle l'écouta attentivement, sans l'interrompre une seule fois, mais non sans verser de douces larmes.

—La Providence n'a jamais cessé de veiller sur mon fils, dit-elle, quand Jean Renaud eut fini de parler; c'est elle qui l'a conduit à St-Irvin et ensuite à Frémicourt, où il vous a rencontré, mon ami. Ah! savoir qu'il ne m'a pas oubliée, qu'il m'aime, quelle joie pour mon cœur!

Ils étaient dans la maison du berger. Jean Renaud ouvrit la porte. Ils entrèrent. Après avoir allumé une lampe, Jean Renaud fit

entrer Lucile dans la seconde pièce et lui dit:

—Voici la chambre qui a été mise à ma disposition, elle sera la vôtre; vous y serez aussi bien que possible nul ne pourra y pénétrer sans votre permission. La porte qui ouvre sur le petit jardin a une clef et celle-ci se ferme en dedans au moyen d'une tarette.

Vous devez être fatiguée, Lucile, continua-t-il; aussi, malgré le désir que j'aurais de savoir, des ce soir, quelle a été votre existence depuis le jour où, séparée de votre fils, vous avez été portée par les saltinbanques à l'hôpital de Gray, je préfère vous laisser reposer et dormir. Mais, demain, vous me raconterez cela, n'est-ce pas? Nous aurons toute la journée pour causer.

—Oui, mon amie, je vous ferai le récit de mes misères, de mes souffrances; je ne vous cacherais rien à vous, qui avez aussi beaucoup souffert, et qui, après avoir sauvé mon fils du désespoir, venez de rendre à mon âme la radieuse espérance.

—Je serai levé de bonne heure, reprit Jean Renaud, j'irai à la ferme chercher un panier de provisions et nous déjeunerons ensemble.

Un doux sourire passa rapidement sur les lèvres pâlies de la pauvre femme.

—Demain, vous me verrez tout à fait calme, dit-elle; je me serai préparée à la grande joie que vous m'avez promise; mais j'ai besoin, je le sens, de quelques heures de recueillement.

Puis, lui tendant la main: —A demain, Jean Renaud, à demain, ajouta-t-elle.

Ils se séparèrent.

Jean Renaud se jeta tout habillé sur le lit du berger.

A genoux, au milieu de la chambre, la tête inclinée et les mains jointes, la pauvre Lucile pria avec ferveur.

Il pouvait être une heure du matin. Jean Renaud dormait d'un profond sommeil. Lucile venait d'éteindre la lampe. Mais au moment de se jeter, comme Jean Renaud, tout habillé sur le lit, elle éprouva le besoin de respirer l'air de la nuit. Elle ouvrit la fenêtre et poussa les volets.

Alors elle respira à pleins poulmons. Le regard plongé dans l'infini, se laissant aller au charme d'une délicieuse rêverie, elle tomba peu à peu dans une sorte d'extase. Un temps assez long s'écoula.

Soudain, un bruit de pas troubla le silence qui régnait autour d'elle. Instinctivement, elle se rejeta brusquement en arrière. Mais, réfléchissant aussitôt qu'elle n'avait rien à redouter, elle se rapprocha de la fenêtre et tendit l'oreille.

De nouveau et plus près d'elle elle entendit encore marcher. Puis, le bruit de pas ayant cessé, il fut suivi d'un chuchotement.

—Qui peut être là à cette heure de la nuit se demanda-t-elle.

Une voix intérieure lui répondit: Les Parisiens.

Elle jugea que les deux rôdeurs de nuit venaient de s'arrêter derrière la haie haute, épaisse et touffue, qui entourait le jardin. Mais était-ce réellement ses deux cousins? Dans tous les cas, les deux personnages qui causaient là, à quelques pas d'elle, devaient ignorer qu'il y eût quelqu'un dans la maison du berger.

Une fois déjà elle avait entendu la conversation de ses deux misérables parents. Elle savait, maintenant, de quoi ils étaient capables.

—Si ce sont eux, se dit-elle, ils doivent compléter quelque nouvelle infamie.

Mais les deux individus, qui s'étaient probablement assis derrière la haie, parlaient à voix basse; elle ne pouvait rien entendre, malgré les efforts qu'elle faisait pour saisir quelques mots isolés.

La pensée lui vint de sauter dans le jardin par la fenêtre. Seulement, il ne lui était guère possible de le faire sans bruit, la distance qui la séparait du sol étant de près de deux mètres. Or, le moindre bruit pouvait faire fuir les causeurs. Ce n'était pas ce qu'elle voulait.

La chambre était dans une obscurité complète, mais elle la connaissait depuis longtemps et n'avait pas oublié où se trouvait la porte. Elle n'eut pas à la chercher longtemps. La clef était dans la serrure. Elle la tourna avec précaution et, avec non moins de prudence elle entra par la porte, qui ne fit entendre qu'un grincement léger en tournant sur ses gonds. Elle se glissa dans le jardin.

Les deux rôdeurs, ne se doutant point, d'ailleurs, que quelqu'un pût les épier, n'avaient rien entendu.

Lucile s'avança lentement, retenant sa respiration et posant à peine ses pieds sur le sol. Arrivée près de

la haie, elle se coucha dans l'herbe.

Dans la soirée, vers onze heures, pendant que Jean Renaud, caché au bord de la Sableuse, attendait l'apparition du fantôme du Trou Merlin, tout le monde dormant à la ferme, Gertrude, l'espionne du beau François, était sortie de sa chambre pour courir à son rendez-vous.

Le fils Parisien commençait à perdre patience.

—Pourquoi arrives-tu si tard? lui demanda-t-il d'un ton rude.

—Ce n'est pas ma faute, répondit-elle, on ne s'est couché qu'à dix heures.

[A suivre.]

Revue Canadienne.

La Revue Canadienne paraît avoir entrepris de faire l'histoire de nos principaux établissements d'éducation. Rien n'est plus conforme à l'esprit et aux traditions de cette excellente publication que de jeter ainsi les jalons de notre histoire nationale, en rappelant, par la plume et la gravure, les débuts des institutions chargées de former nos jeunes générations et de préparer l'avenir du pays.

Dans le numéro de juillet qui nous arrive, nous remarquons une très intéressante notice historique, illustrée de dix jolies gravures, sur la congrégation de Sainte-Croix en Canada.

D'autre gravure très fines et tout à fait artistiques ornent ce numéro entre autres la reproduction du célèbre tableau de Raphael Sanzio, la Sainte-Cécile, sujet d'une remarquable étude due à la plume élégante de Eug. Aubert.

M. Alphonse Gagnon y termine un excellent article sur le Spiritisme et Pamphile LeMay y publie une nouvelle très émouvante: "Petite scène d'un grand drame."

On remarque encore dans cette livraison bien remplie, une touchante poésie inédite d'Antonin France et une délicieuse bluette de Reine Bernard, notre charmante collaboratrice: "La danse de mai à Douvremy."

Toutes nos félicitations aux directeurs de notre Revue vraiment nationale, plus intéressante et plus vigoureuse que jamais, dans sa 31e année d'existence.



Thomas A. Johns.

Guéri par l'usage de la Salsepareille d'AYER

"J'ai été, pendant huit ans, affligé de Salt Rheum. Durant ce temps-là, j'ai essayé un grand nombre de médecines qui s'étaient fortement recommandées, mais aucune d'elles ne m'a soulagé. A la fin on me conseilla d'essayer la Salsepareille d'Ayer et j'avais à peine fini la quatrième bouteille que mes maux étaient entièrement disparus sans interruption." —T. A. JOHNS, Stratford, Ont.

LA SALSEPAREILLE D'AYER. Seule Admise à l'Exposition Colombienne. Les Pâilles d'Ayer nettoient les Intestins.

J. B. TREFFLE RICHARD, PROPRIÉTAIRE DE MOULINS, L'ÉPIPHANIE, P. Q.

Annonce au public qu'il a accepté l'agence de la manufacture de laine canadienne des MM. Delisle, d'Yamachiche, P. Q., afin de fournir à la classe agricole le moyen d'écouler sa laine aisément et avantageusement.

Il vend aux mêmes prix et aux mêmes conditions que la manufacture elle-même, devant jouir de cette faveur tant qu'il ne rétablira pas sa manufacture incendiée. Les marchandises sont cotées très bas, au tiers en argent et aux deux tiers en laine, qu'il paie 30 cts la livre, quand elle est belle.

Rien qu'un prix: le même pour argent et laine ou pour argent seulement. Marchandises garanties pure, grande laine du pays, ne rapetissant pas et ne changeant pas au lavage, faites à perfection sous tous rapports, aussi durables que ce qui se fait de mieux dans le même genre à la maison par nos meilleures fileuses et tisserands canadiens.

Ayant continuellement en mains: flanelles à draps, double largeur, couvertes de lit, étoffes et tweeds pesants et légers, flanelles à chemises, à robes, etc, laine à tricôt, chaîne, tissu, etc.

Vive la laine et l'étoffe du pays!!! Soyons donc canadiens, et canadiens jusque dans nos habits!!! 5 nov. 1895.

POUR LES VACANCES ! LISEZ CECI !

Si vous avez besoin d'un bon piano, adressez-vous à

J. C. ROBITAILLE, RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE, - P. Q.

M. Charles Robitaille, de Saint-Sulpice.

Ces messieurs viennent de prendre, pour nos comtés, l'agence de la Cie Manufacturière de Pianos

Featherston

Tout amateur de la bonne musique, doit acheter ce célèbre piano, l'instrument est de première classe, l'action est douce, le ton brillant, le clavier moelleux, la caisse est faite avec les bois les plus riches et les meilleurs. Outre le Featherston, ces messieurs ont en main, le Karn, le Kranick & Bach, le Emerson, et le Shomer.

HARMONIUMS ORGUES de Doherty et Thomas, depuis \$40 à \$1,000. Tous ces instruments sont garantis pour 7 années.

Toujours en main la Machine à Coudre NOUVELLE-WILLIAM et DAVIS.

Toute personne ayant un piano quarré à vendre ou à échanger pourra en donner avis à M. J. C. ROBITAILLE, à Joliette, il en a besoin de 8 de seconde main et paiera le plus haut prix.

Pour ne pas être trompés sur la valeur de nos instruments, achetez-les de ces messieurs! 13 juin 1895.

VOUS QUI ÊTES CHAUVES

Vous dont les cheveux, autresfois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, ECR., L. ROBITAILLE, ECR., Pharmacien. CHER MOISSIER.

Permettez-moi de vous offrir mes félicitations au sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROISON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux. Sur la recommandation d'une personne qui s'en servait, je me procurai une bouteille de ce Restaurateur, pour voir s'il aurait pour effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui tombaient rapidement. J'en avais à peine fait cinq à six applications que mes cheveux cessèrent de tomber. Je recommanderai certainement avec plaisir le RESTAURATEUR DE ROISON à toutes personnes souffrant du même inconvénient.

Bien à vous, O. N. FRÉCHETTE, Représentant la Maison Ira Gould & Fils, Montréal, 21 Novembre 1890.

TÉMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ, ST-JEAN-DE-MATHA. Représentant du Comté de Joliette au Parlement Fédéral.

On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROISON pour la chevelure, et l'on se trouve très bien sous tous rapports de son emploi. Non-seulement ce Restaurateur rend aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais il en prévient la chute et favorise leur croissance. Suivant moi le RESTAURATEUR DE ROISON est la préparation par excellence pour les cheveux.

U. LIPPÉ N.P. St Jean de-Matha, 15 Janvier 1886.

TÉMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, ECR., MARCHAND, ST-FÉLIX-DE-VALOIS. Je fais usage, depuis plusieurs années, du RESTAURATEUR DE ROISON. Cette excellente préparation m'a donné la plus entière satisfaction pour les raisons suivantes:

1o Grâce à son usage, les cheveux recouvrent leur couleur primitive. Ainsi, mes cheveux, blanchis depuis plus de trente ans, sont revenus blonds comme dans le temps de ma première jeunesse.

2o Mes cheveux tombaient depuis longtemps lorsque je commençai l'usage du RESTAURATEUR DE ROISON. Je n'avais pas encore employé la moitié d'une bouteille qu'ils cessèrent de tomber. Aujourd'hui mes cheveux tiennent mieux que jamais.

Ma femme, qui souffrait du même inconvénient (chute de cheveux), a employé le Restaurateur avec un succès tout aussi satisfaisant.

Mon fils, âgé de vingt-quatre ans, après une maladie de plusieurs mois, voit tomber ses cheveux de manière à lui faire croire qu'il allait devenir tout à fait chauve, quand, sur ma recommandation, il se met à faire usage du RESTAURATEUR DE ROISON, dont l'emploi non-seulement arrêta de suite la chute de ses cheveux, mais les fait pousser de nouveau et très vigoureux.

En outre de ces qualités ci-dessus mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROISON nettoie la tête d'une manière vraiment admirable. Les peaux sèches disparaissent sans retard.

CHARLES TELLIER. St-Félix-de-Valois, 19 Mars 1888.

LE RESTAURATEUR DE ROISON EST EN VENTE PARTOUT! A 50 cts la bouteille.

A VENDRE

Une terre située dans la paroisse de St-Ambroise de Kildare, à 14 arpents de l'église, dont 21 arpents dans le 5ème rang, comprenant 26 arpents de profondeur, bûche de maison, 2 granges, étables, écuries, hangars, et une autre terre dans le 6ème rang, vis-à-vis l'une de l'autre, contenant 21 arpents de largeur sur 26 arpents de profondeur, avec une sucrerie de 2000 érabes, tout près de la maison, avec une bonne cabane à sucre et tout le grément nécessaire pour la fabrication du sucre. Le tout est en bon ordre et condition. Pour plus amples informations, s'adresser à

M. JOSEPH GOULET, prop., St-Ambroise de Kildare

Où à MM. Magnan & Cabana, 24m.3m. Notaires, Joliette.

HOTEL DU PACIFIQUE

Pete Lafrance, Prop. RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE.

Comme par le passé et tout en remerciant ses amis de la campagne, et le public voyageur, M. Lafrance les invite de nouveau à lui rendre une visite et ils y trouveront tout le confort désirable. Repas, boissons, voitures de louage et omnibus à l'arrivée de chaque train. 30ma194.6m.

Emplacement à vendre

Une maison à deux étages, située dans le joli village de St-Jacques de l'Acigab, munie d'une bonne boutique et d'un bon four de boulanger, une grande cave en pierre, hangars à grain et à bois, écurie et autres dépendances. Une cour spacieuse et un joli jardin y sont attachés.

Vente à conditions faciles. Pour plus amples informations, s'adresser à M. EDD. MIGUÉ, 4 juillet 41. Joliette.

Ne manque jamais son coup.

C'est le verdict rendu par les milliers de femmes et jeunes filles qui ont fait un usage judicieux du remède "Le Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr Larivière. C'est le remède par excellence pour purifier et fortifier le sang et les nerfs et préparer le système à combattre les chaleurs énorvantes de l'été. Les certificats de femmes guéries du "Beau Mal" arrivent tous les jours par centaines. Ce merveilleux remède "ne manque jamais son coup."

CERTIFICAT. Ma figure était pâle et couverte de petits boutons; mes yeux enfoncés et cernés de bleu; je souffrais horriblement de la vessie, des reins et de la constipation. Je toussais beaucoup, et les médecins disaient à mon mari que j'étais consomptive. Une amie charitable et qui avait été guérie par les mêmes remèdes m'apporta, le 1er janvier, une bouteille du Régulateur de la Santé de la Femme et une boîte de Female Pills du Dr Larivière. J'ai continué à en prendre et aujourd'hui, le 11 février, je suis presque guérie et je pèse 15 livres de plus. Les médecins qui m'ont soignée et toutes mes amies sont étonnés du changement qui s'est opéré depuis que je fais usage des remèdes du Dr Larivière.

DAME J. G. LAVOIE, Worcester, Mass.

Si vous ne trouvez pas le Régulateur de la Santé de la Femme et les "Female Plasters" dans votre localité, écrivez au propriétaire, Dr J. Larivière, Manville, R. I. 26f. 94'1a.

PITUIE

Vous qui souffrez, depuis des années peut-être, de cette affection désagréable qui vous rend la vie si pénible, vous croyez probablement que votre maladie est incurable. Vous n'avez peut-être essayé bien des remèdes, en vue de la guérir, mais sans succès. Rassurez-vous. Prenez une bouteille de cette Pituite et vous serez guéri.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien, 25 rue St-Louis, Joliette, P. Q.

Je crois de mon devoir de vous faire part de ce que j'ai ressenti par l'usage des PILULES ANTIBILIEUSES DE NEY.

J'étais fort souffrant depuis 3 ans. J'étais sujet au mal de cœur, à la PITUIE, je ne pouvais aucun goût pour la nourriture, mes forces allaient s'affaiblissant. Je m'adressai à plusieurs médecins dont l'un de réputation notable et de plus de 30 ans de pratique. Je pris leurs médicaments pendant plusieurs mois, mais sans effets marqués. Je ne pus parvenir à me faire purger suffisamment et la PITUIE continua de me faire souffrir.

Sur votre avis, j'essayai les PILULES DE NEY. L'effet fut immédiat. La PITUIE disparut comme par enchantement et je redevins un homme nouveau.

Merci mille fois pour m'avoir fait connaître un médicament aussi précieux.

CUTHBERT JUBINVILLE St-Thomas, 29 juin 1891.

Les Pilules de Dr Ney sont en vente partout à 25 cts la Boîte.

Seul Propriétaire L. ROBITAILLE, Chimiste JOLIETTE, P. Q.

Encourageons l'Industrie locale.

M. T. Lemay, voiturier, de Joliette, tant en remerciant le public en général pour le bienveillant encouragement qu'il a reçu, annonce au public du district de Joliette, qu'il fabrique toujours à sa boutique, une grande variété de voitures telles que, Barouches, Concord Buggy, Corning Buggy, McKado, Phaeton jump seat, Phaeton platform spring, etc, etc. Si vous voulez avoir de bonnes voitures, bien faites, élégantes, dans un style nouveau et équivalentes à celles fabriquées dans les grands centres, allez tout droit voir M. T. Lemay, voiturier forgeron, rue St-Louis, Joliette. Vous paierez chez lui bon marché et aurez de bon ouvrages garantis sous tous rapports. Ouvrages de forge, ouvrages en bois, ouvrages en peintures, le tout exécuté par des ouvriers habiles. Toutes sortes d'ouvrages en peintures, imitation, lettrage, entreprises et exécutées à domicile à la satisfaction du public et au plus bas prix possible.

M. Lemay espère que le public de ce district lui accordera son patronage de préférence aux étrangers, attendu que les voitures qu'il fabrique peuvent rivaliser avec celles des grands centres sous tous les rapports. Une visite est respectueusement sollicitée. 2mai 3m.

MAGASIN DU "MEILLEUR MARCHÉ"

Liard & Chaput. GRANDE RÉDUCTION SAMEDI, 13 JUILLET ET LES JOURS SUIVANTS.

"Département des modes." — Nous offrirons la balance de notre importation de chapeaux garnis pour Dames à 50 p. c. d'escompte. Ainsi: Chapeaux garnis pour Dames de \$1.00 pour 50 cts., \$1.50 pour 75 cts., \$2.00 pour \$1.00, \$2.50 pour \$1.25, \$3.00 pour \$1.50. Sailors fantaisie, garnis aux étouffants bas prix de 15, 25, 35 et 50 cts. Magnifiques "leghorns" garnis chapeaux de vacance aux étouffants bas prix de 85 cts., \$1.00, \$1.25, \$1.50.

Une visite pour vous convaincre que ce que nous annonçons est toujours vrai. 11 juil. 1m.

—Pour conserver le beurre, rien de plus convenable que les pots en grès, en vente chez Albert Gervais, libraire à Joliette.

CHOLERA!

Préparez vite, VERMIFÈRE MALA-DIQUES, pour prévenir de suite l'ANTICHOLÉRIQUE de O. NEY.

Le Choléra est une maladie qui se propage très rapidement. Elle est causée par un microbe qui se trouve dans l'eau et le sang. Elle est caractérisée par des vomissements et des diarrhées abondantes. Elle est très dangereuse et peut causer la mort en quelques heures.

Le Vermifère Mala-Diques est un remède qui agit sur le système digestif et empêche le développement du microbe du Choléra. Il est très efficace et peut être utilisé pour prévenir et traiter le Choléra.

Le Vermifère Mala-Diques est en vente partout à 50 cts la bouteille.

Monsieur et Cher Confrère, J'ai eu l'honneur de recevoir de votre part, en faveur de l'ANTICHOLÉRIQUE de O. NEY, une somme de 100 francs, en vue de faire connaître au public canadien, Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différentes localités aux États-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLÉRIQUE de O. NEY. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le meilleur remède pour combattre le Choléra et la Diarrhée. Bien à vous, A. D. CASAVANT, Pharmacien, Fall River, Mass. 2 avril 1892.

En vente partout à 50 cts la bouteille. Seul Propriétaire L. ROBITAILLE, Chimiste JOLIETTE, P. Q.

Magdelger Mercier

CHIRURGIEN - DENTISTE 1676, Rue Ste-Catherine

Entre Notre-Dame de Lourdes et la rue St-Denis, MONTREAL.

Traitement spécial, médical ou chirurgical, des maladies des dents et de leurs annexes. Obturation des dents cariées en or, amalgame, ciment, gutta-percha, etc., sans douleur ainsi que l'extraction des dents. Administration du chloroforme, de l'éther, du gaz, du chlorure d'éthyle, etc., et confection des dentiers partiels ou complets, à la satisfaction du public. 15 nov. 1895.